

POUR METTRE À JOUR LES INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE ENFANT NOUS AVONS BESOIN QUE VOUS RÉPONDIEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Information sur la protection des données ci-dessous.

Nom/Prénom de l'enfant :

Votre Nom/Prénom :

N°Fixe/Portable(s) :

Personne(s) à contacter en cas d'urgence si vous n'êtes pas joignables :

Informations que vous souhaitez nous communiquer concernant votre enfant (traitement médical, allergie, régime alimentaire, etc.) :

Pensez à informer la mairie s'il y a changement de situation familiale :

Pièce à joindre : attestation d'assurance responsabilité civile 2025/2026 à fournir à la mairie

Fourniture à procurer : Serviette de table en tissus au nom de l'enfant pour les, primaires (CP au CM2)

J'autorise la Mairie de Bazouges la Pérouse à prendre sur les temps périscolaires des photos ou films sur lesquels figure mon enfant et à les publier dans la presse ou réseaux sociaux ☐ OUI ☐ NON

J'autorise mon enfant à rentrer seul après les cours : ☐ OUI ☐ NON

J'autorise Mr/Mme à récupérer mon enfant sur les temps périscolaires.

PARTIE RÉSERVÉE À L'ENFANT (à rendre à la mairie)

NOM ET PRÉNOM : Classe : École privée St Anne

Durant les temps périscolaires, je m'engage à respecter

Le Code de bonnes conduites : (Voir fiche à conserver)

Signature de l'enfant :

Information sur la protection des données

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018.

La fiche de renseignements relative à l'inscription de vos enfants aux établissements scolaires et aux divers services proposés par la commune de Bazouges-la-Pérouse est un traitement de données personnelles, dont le Maire est responsable de traitement.

Les informations personnelles collectées vous concernant nous permettent d'assurer la **gestion de l'ensemble des services en matière d'affaires scolaires, périscolaires, extra scolaires et de la petite enfance (inscription, suivi et facturation, mise à jour des données)**. Il s'agit d'une **mission d'intérêt public**.

Les données collectées sont communiquées aux **agents des services administratifs de la commune, aux agents des services de l'éducation nationale chargés de la circonscription concernée, et aux agents du Conseil départemental**. Ces données seront conservées pendant la durée de la scolarisation de l'élève concerné.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Bazouges-la-Pérouse-2 place de l'hôtel de ville-35560 Bazouges-la-Pérouse.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

Délégué à la protection des données

Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine

1 avenue de Tizé

CS 13600

35236 THORIGNE-FOUILLARD CEDEX

Ou

dpd@cdg35.fr

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.

A conserver

CODE DE BONNES CONDUITES :

Pour une meilleure participation et un comportement adapté de tous les enfants à l'ambiance générale des temps périscolaires (Restaurant scolaire, garderie municipale, cour et les différents trajets). La commune a décidé de mettre en place quelques consignes simples et faciles à appliquer qui devront être respectées par chacun.

Ce que je m'engage à faire	Ce que cela m'apporte
Je m'exprime poliment (bonjour, s'il te plaît merci, au revoir pardon).	<i>Respecter les autres et maintenir une bonne ambiance au sein du groupe. Apprentissage du partage, de la coopération, du sens de l'initiative et de l'autonomie. Respecter le lieu de vie. Apprentissage de la vie en collectivité.</i>
Je respecte les adultes qui m'encadrent, ainsi que les locaux et le matériel mis à ma disposition.	
Je respecte mes camarades, je prends plaisir à les aider et à partager s'il y a besoin.	
Je participe au rangement de ma table, des jeux dans la cour, et de l'activité.	
Je me range correctement (deux par deux) et dans le calme pour le trajet école-restaurant.	<i>Me rassurer et assurer ma sécurité</i>
Je fais l'effort de goûter à tous les plats lors des repas, et je m'engage à accepter de manger avec un plus petit ou un plus grand que moi.	<i>Découvrir de nouvelles saveurs. Manger dans le calme, pratiquer l'entraide et responsabiliser les grands</i>

Tout manquement à ce code fera l'objet d'un avertissement sur le « Kaoz » ou le « Kaozig » pour les maternelles (livret de correspondance). L'enfant s'engage à écrire lui-même son avertissement, si celui-ci est en CE2, CM1, CM2.

Chaque avertissement devra être signé par les parents puis être rendu à l'équipe encadrante

1^{er}, 2^{ème}, et 3^{ème} avertissement : Inscription sur le « Kaoz » avec les circonstances. L'enfant devra effectuer une action de participation à la vie collective (par exemple aider à débarrasser les tables).

4^{ème} avertissement : Les parents et l'enfant seront convoqués à la mairie en vue d'échanger ensemble sur les difficultés de l'enfant à respecter le code de bonnes conduites.

5^{ème} avertissement : Suspension temporaire de l'accueil de l'enfant sur les temps périscolaires. Si aucun changement de comportement n'est constaté une exclusion définitive pourra être prononcée.

Rappel :

Tarif de la restauration : 4€10 le repas par enfant et 3€14 à partir du 3^{ème} enfant
1€16 le bavoir pour les maternelles (mensuel)

Info sur la facturation :

La commune a mis en place un service de paiement en ligne. Le lien figure sur la facture.

La commune a mis en place le prélèvement automatique. Demander un formulaire à la mairie ou le télécharger sur le site de la mairie : <https://bazougeslaperouse.fr> rubrique :-Vivre à Bazouges

-Enfance et jeunesse

-Services périscolaire et extrascolaire